

**Informations**

**section sportive VTT**

A

Les candidatures 6e,5e, 4e et 3e pour la rentrée 2024 sont ouvertes. Fin de retour des dossier le dimanche 2 juin. Sélection le mercredi 5 juin 2024.

Les résultats seront donnés dans les jours qui suivent.

**Objectifs :**

Les sections sportives scolaires offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier, après accord des familles, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale. Ce complément de pratique sportive approfondie doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection. Il contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

Les sections sportives scolaires permettent la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou dirigeants. Elles permettent aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau. (Extrait du BO N°38 du 20 octobre 2011)

**Fonctionnement :**

Le dispositif est ouvert depuis septembre 2021 aux élèves, filles et garçons, de 6ème et 5ème. Pour la rentrée 2024, la section sera ouverte aux 6eme, 5eme, 4eme et 3eme.

L’admission est conditionnée par :

* Rendre le dossier de candidature au plus tard le 2 juin 2024. Le dossier est à envoyer par mail  via la plateforme ENT du collège (à Caillat et Jobard) ou via : guyonnerie\_sectionvtt@laposte.net
* Participer à la sélection du mercredi 5 juin pour les futurs 6e,5e, 4eet 3e.
* Retour positif de notre part suite à la sélection.

**Scolarité :**

Les élèves d’un même niveau seront regroupés au sein d’une même classe. Les emplois du temps seront conçus afin de respecter le rythme des élèves, pas d’EPS et d’entrainement de section le même jour par exemple. Les cours d’EPS seront maintenus pour les élèves de la section.

**Entrainements :**

Les élèves de la section auront chaque semaine 3 heures d’entraînements intégrées à leur emplois du temps scolaire, le vendredi après-midi de 14h00 à 17h00. Ces entraînements se feront sous la responsabilité de deux professeurs d’EPS du collège.

Les élèves devront également être adhérents à l’UNSS et participer aux entrainements de l’association sportive du collège le mercredi après-midi.

Les élèves auront donc en plus des cours d’EPS environ 5h de VTT par semaine (3h de section + 2h d’association sportive).

Nous demanderons également aux élèves de participer aux compétitions UNSS.

**Matériel :**

Les élèves de la section devront disposer de leur propre matériel ( VTT, équipement, tenue, … ). Nous demandons aux élèves d’avoir un VTT un parfait état de fonctionnement tout au long de l’année. Il s’agit d’une condition indispensable afin de ne pas pénaliser l’ensemble du groupe.

Des tenues aux couleurs de la section seront proposées à l’achat pour les élèves le désirant.

**Évaluation des résultats :**

Au même titre qu’une option, les élèves de la section sportive auront une ligne sur le bulletin afin de faire apparaitre le résultat des évaluations de l’élève ainsi qu’une appréciation afin de faire transparaître :

- le niveau de l’élève en VTT

- le niveau de compétence atteint au niveau méthodologique et social

**Suivi scolaire :**

Une attention toute particulière sera apportée sur le suivi scolaire. Pour cela, les deux professeurs d’EPS, encadrants de la section, seront les professeurs principaux de classes où se trouveront les élèves de la section.

Cela permettra aux enseignants référents d’être particulièrement attentifs à l’évolution des résultats scolaires des élèves. En cas de besoin, les élèves seront intégrés aux dispositifs d’aide disponible; aide aux devoirs, l’étude encadrée et l’entraide de Bures.

**Conditions de candidatures :**

**IMPORTANT**

Si le collège la Guyonnerie n’est pas le collège de secteur de votre enfant, vous devez nous le signaler afin qu’on voit avec l’administration si son inscription est possible.

* Sportives

Se présenter aux tests de sélection ( diverses épreuves autour du cross, de la descente et du trial )

Renseigner son vécu sportif dans le dossier de candidature

* Scolaires

Être admis en classe de 6e,5e, 4e ou 3e à la rentrée 2024

* Motivation

Une lettre de motivation doit être rédigée par les élèves dans le dossier de candidature

**Suite aux résultats des tests et de la commission de sélection une réponse vous sera communiquée par mail**



**Partenariat :**

La section sportive fonctionnera en partenariat avec le club OC Gif section VTT. Les élèves de la section pourront s’ils le souhaitent se licencier au club partenaire de Gif-sur-Yvette afin de suivre un entrainement complémentaire le samedi et participer aux compétions fédérales (FFC et UFOLEP).

**Contacts**

Si vous désirez des informations complémentaires n’hésitez pas à nous envoyer un mail à l’adresse suivante :

[*guyonnerie\_sectionvtt@laposte.net*](mailto:guyonnerie_sectionvtt@laposte.net)

Ou via l’ENT si votre enfant est déjà scolarisé au collège.

**Retour des dossiers de candidatures au plus tard le 2 juin :**

**par mail : via la plateforme mail ENT interne au collège ou guyonnerie\_sectionvtt@laposte.net**

**Tests de sélection le mercredi 5 juin pour les futurs 6e,5e, 4e et 3e. RDV à 14h devant le collège avec son VTT et une tenue adaptée. Retour au collège et fin à 17h maximum.**